



- [Thématiques](#)
- [Actualités](#)
- [Activités](#)
- [À propos](#)
- [Permanences](#)
- [Services](#)
- [Poser une question](#)

Sélectionner une page

# Etes-vous un étudiant finançable ?

Tout savoir sur la finançabilité d'un étudiant : raison de nationalité, raisons liées au parcours académique, que faire en cas de non finançabilité...



- [Thématiques](#)
- [Actualités](#)
- [Activités](#)

- [À propos](#)
- [Permanences](#)
- [Services](#)
- [Poser une question](#)

Sélectionner une page

# Recours dans l'enseignement de promotion sociale

Tout savoir sur les recours en promotion sociale : les décisions susceptibles de recours, les exemples d'irrégularités, les recours pour contester une décision de refus de réussite ou d'échec, le recours interne, le recours externe, le recours auprès du Conseil d'Etat ou juridiction civile...



- [Thématiques](#)
- [Actualités](#)
- [Activités](#)
- [À propos](#)
- [Permanences](#)
- [Services](#)
- [Poser une question](#)

Sélectionner une page

# Etudier en Arts du cirque

Tout savoir sur les études supérieures en Arts du cirque à Bruxelles : les conditions d'admission, le minerval, le master en arts du spectacle vivant...

---



- [Thématiques](#)
- [Actualités](#)
- [Activités](#)
- [À propos](#)
- [Permanences](#)
- [Services](#)
- [Poser une question](#)

Sélectionner une page

**Derniers jours pour  
introduire votre demande  
d'allocation d'études !**



Vous avez jusqu'au **31 octobre** pour déposer votre demande d'allocation d'études dans l'enseignement secondaire et supérieur pour l'année 2024-2025.

Vous ne savez pas comment vous y prendre ? Pour commencer, vous pouvez consulter nos pages :

- [Allocations d'études dans l'enseignement supérieur : conditions, montants et minerval](#)
- [Allocations d'études dans l'enseignement secondaire: conditions, montants et recours](#)
- [Allocations d'études : comment remplir le formulaire?](#)

Si vous avez besoin d'aide pour remplir votre dossier, notre centre [Infor Jeunes](#) situé à Schaerbeek est là pour vous accompagner du lundi au vendredi entre 13h et 18h, même si vous n'habitez pas Schaerbeek ! Notre [permanence à Anderlecht](#) ouverte le jeudi entre 13h30 et 17h peut également vous aider.

N'attendez pas la dernière minute, nos informateurs sont à votre disposition pour répondre à toutes vos questions et vous guider dans les démarches administratives.

---



- [Thématiques](#)
- [Actualités](#)
- [Activités](#)
- [À propos](#)
- [Permanences](#)
- [Services](#)
- [Poser une question](#)

Sélectionner une page

**Première année dans  
l'enseignement supérieur :  
vous avez jusqu'au 31 octobre  
pour ajuster votre  
inscription sans  
réorientation**



Vous êtes en première année de bachelier dans l'enseignement

supérieur et vous souhaiteriez changer le choix de votre cursus ? L'article 101 al 2 du Décret Paysage, prévoit la possibilité de modifier votre inscription entre le 1er et le 31 octobre.

Dans ce cas, votre changement de cursus ou d'établissement ne sera pas considéré comme une réorientation mais comme une simple modification d'inscription. Cela permet de changer de cursus sans que cela ne rentre en compte dans le calcul de votre finançabilité pour les années à venir et vous fasse perdre un an.

Pour ce faire, il vous faut remplir ce [formulaire](#) et le transmettre à l'établissement auprès duquel vous souhaiteriez vous inscrire. S'il s'agit d'un changement de cursus au sein du même établissement, vous devez quand même accomplir cette démarche.

En revanche si vous changez d'établissement, le minerval payé à l'ancien sera transféré vers le nouvel établissement, et vous devrez payer l'éventuelle différence.

[RGPD](#)

[Politique de cookies \(EU\)](#)

- [Suivre](#)
- [Suivre](#)
- [Suivre](#)

## **INFOR JEUNES ASBL**

Chaussée de Louvain, 339  
1030 Bruxelles  
Tél.: 02 733 11 93  
[inforjeunes@jeminforme.be](mailto:inforjeunes@jeminforme.be)



**actiris**

**.brussels** 

au coeur de l'emploi



**FÉDÉRATION**  
WALLONIE-BRUXELLES